



## Abords

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 22 février 2008

---

Désormais il est impossible d'entrer dans l'entreprise où je travaille sans traverser un nuage de fumée. En permanence des salariés campent devant la porte. On en prend une bonne goulée à chaque fois. Aucun espace n'est découvert quand la personne vous souffle la fumée à dix centimètres du visage. Même chose pour la sortie du train, à la gare. Fumée dans une foule...

### Réponse :

Nous sortons d'un siècle d'obscurantisme où le tabagisme régnait en maître dans tous les lieux de vie sociale. Depuis le 1er janvier, la norme a été inversée ; souffrez alors de voir les dommages collatéraux de cette formidable avancée se régler progressivement.

Si vous souhaitez que votre protection contre le tabagisme évolue favorablement, vous devez prioritairement veiller à ce que les textes en vigueur soient totalement appliqués. Militer pour une évolution de la réglementation avant de s'assurer que l'actuelle est bien appliquée pourrait, en effet, s'avérer contreproductif